



PAIEMENT DU DIVIDENDE EN ACTIONS AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

Articles 212-4 4° et 212-5 5° du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et
Annexe III de l'Instruction n°2005-11 du 13 décembre 2005

Neuilly sur Seine, le 15 juin 2010

Code ISIN : FR 0000125346

➤ **Nombre et nature des actions émises et motifs de l'opération**

290 272 actions ordinaires ont été émises, souscrites par les actionnaires de la Société ayant choisi, en vertu de l'option qui leur a été proposée par l'Assemblée Générale du 11 mai 2010, de recevoir le paiement en actions du dividende de l'exercice 2009.

➤ **Pourcentage du capital représenté par le nombre d'actions émises**

Le capital au 20 janvier 2010 était de 48 387 135 € divisé en 48 387 135 actions de 1 € de nominal chacune.

Le Président-Directeur Général, Philippe Lazare, par décision en date du 15 juin 2010 et sur délégation du Conseil du 11 mai 2010, a constaté l'augmentation de capital résultant de la création des 290 272 titres émis en paiement du dividende en actions ayant entraîné la création d'un nombre identique d'actions.

Les actions émises dans le cadre du paiement du dividende en actions représentent 0,60 % du capital de la Société au 15 juin 2010 (48 677 407 € divisé en 48 677 407 actions de 1 € de nominal chacune).

➤ **Date d'attribution et d'admission sur Eurolist**

Un avis Euronext concernant l'admission de ces actions a été publié le 19 mai 2010.

Ces actions ont été livrées aux intermédiaires financiers et admises sur Eurolist le 15 juin 2010.

➤ **Description des droits attachés aux actions nouvellement émises et modalités d'exercice de ces droits**

La date de jouissance de ces actions est fixée au 1^{er} janvier 2010.

Elles sont immédiatement assimilables aux actions anciennes.